

PROGRAMME FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION : BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Le bilan de compétences permet de faire un point sur sa carrière afin d'aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation. Il permet de révéler les potentiels.

Le bilan de compétences répond aux questions pour une bonne gestion de carrière et permet de retrouver un emploi épanouissant.

Les objectifs pédagogiques :

- Etablir une analyse factuelle du parcours personnel et professionnel (formations, expériences, compétences).
- Identifier les axes forts de sa personnalité professionnelle.
- Situer ses propres systèmes de valeur au regard des évolutions du monde du travail.
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités.
- Identifier et évaluer ces centres d'intérêt professionnels
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités.
- Définir ou confirmer des domaines d'activité potentiels.
- Définir ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels.
- Réaliser un travail d'investigation sur les domaines d'activité et les métiers repérés pour les hiérarchiser en fonction de leur viabilité.
- Evaluer les moyens à mettre en œuvre (moyens disponibles et moyens à développer) pour atteindre l'objectif professionnel.
- Etablir un plan d'action et ses modalités de suivi.

Le public visé :

Toute personne souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et mettre en place un projet :

- Les salariés du secteur privé,
- Les demandeurs d'emploi (la demande doit être faite auprès de Pôle Emploi, de l'APEC ou de Cap emploi),
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés,
- Les particuliers,
- Les indépendants.

Les connaissances préalables requises :

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.
Être volontaire pour cette formation.

L'organisation et la durée de la formation :

Délais d'accès : En moyenne 11 jours ouvrés avant le début de la formation sous condition de la validation de la prise en charge (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation).

Accessibilité : Accès PMR, pour tout autre handicap : Contactez notre référente, Virginie BARAZER (06.27.89.04.59).

Durée du bilan de compétences : 24h (minimum 16h d'entretiens individuels, le complément est constitué de tests et recherches personnelles)

Le rythme : séances de 2h réparties sur une période de 10 à 12 semaines.

Le mode d'organisation pédagogique : Présentiel et/ou en distanciel.

La ou les sanctions de la formation : synthèse bilan de compétences.

Tarif de la formation : « Exonérée de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI »

- 2 100€ HT – CPF – Pôle Emploi.
- 1 900€ HT – Financement personnel.
- 2 500€ HT pour les salariés en entreprise avec le plan de développement des compétences.

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Approche mixte alternant entretiens individuels centrés sur la personne, travail tutoré, tests, questionnaires, recherches personnelles, enquête terrain, remise d'une synthèse écrite et confidentielle.

Support d'accompagnement : carnet de bord de bilan.

Apports méthodologiques (recherche d'informations, enquêtes et démarches).

Moyens techniques :

- Bureau individuel pour garantir la confidentialité des échanges.
- Outil informatique pour réalisation en visioconférence.

Le dispositif de suivi et d'évaluation de la formation

Dispositif de suivi :

- Lors de chaque séance de bilan de compétences, une feuille de présence est signée par le bénéficiaire et le formateur(trice).
- Une attestation de réalisation est remise au bénéficiaire et au financeur en fin de bilan de compétences.

Moyens d'évaluation des acquis :

- Livret de suivi, questionnaire suivi à 6 mois.

Mesure de la satisfaction des bénéficiaires :

- Questionnaire de satisfaction,
- Questionnaire d'entretien de suivi à 6 mois.

Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

Un entretien de suivi à 6 mois vous est proposé pour analyser les écarts et vous apporter des réajustements si besoin. Ce rendez-vous est compris dans la prestation.

Contenu détaillé de la formation :

3 phases de travail :

1. Phase préliminaire (1h).

- Présentation du cabinet (déroulement du BC / méthodes / techniques mises en œuvre) et du client, (évaluation de l'opportunité d'une démarche de bilan : motivation, attentes, capacité à l'entreprendre),
- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire et/ou des demandes formulées par des tiers (Service RH ou Manager),
- Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans la démarche,
- Etablissement d'un calendrier de travail (24 heures sur 3 mois maximum soit 2h ou 3h par semaine).

2. Phase d'investigation : connaissance de soi

➤ **Analyse du parcours professionnel (5h)**

- Etat des lieux de toutes les expériences professionnelles,
- Identification de l'ensemble des compétences clés et de leur transférabilité,
- Mise en évidence du potentiel du bénéficiaire,

But : prise de conscience des compétences et atout et degré de satisfaction/insatisfaction du poste actuel.

➤ **Inventaire des goûts – intérêts personnels et professionnels - valeurs – motivation professionnel (8h)**

- Passation et restitution des tests,
- Bilan personnel et professionnel : motivation, aspirations personnelles, valeurs et personnalité,
- Identification des points forts et des axes d'amélioration,

Détermination de perspectives d'évolution professionnelle réaliste.

➤ **Mise en perspective du parcours professionnel et du bilan personnel (4h)**

- Approfondissement des pistes métiers/fonctions adaptées aux compétences, motivation et personnalité du bénéficiaire,
- Analyse des écarts entre chacune d'elle et la situation du bénéficiaire,
- Construction d'une méthodologie d'enquête permettant la validation de ces projets.

➤ **Recherche documentaire et investigation pour favoriser l'émergence de projets (4h)**

- Explorer les familles de métier, en identifier l'accessibilité et mesurer les écarts,
- Poursuivre et enrichir sa réflexion par un travail d'enquête métier pour confronter son ou ses projets à la réalité du terrain,
- Extraire du champ des environnements professionnels attractifs le ou les métiers envisageables et réalistes,

3. Phase de conclusion :

➤ **Elaboration et formalisation du plan d'action (1h)**

- Exploitation des éléments d'enquête et synthèse des démarches effectuées,
- Mise en valeur du projet « porteur » et définition des projets alternatifs,
- Analyse des contraintes et des motivations liées à ce ou ces projet(s),
- Détermination des perspectives à moyen et long terme,

➤ **Validation/Restitution (1h)**

- Elaboration concertée du document de synthèse par le consultant et le bénéficiaire,
- Résumé des circonstances et du déroulement du bilan,
- Présentation détaillée des projets professionnels du bénéficiaire et des étapes de leur mise en œuvre,
- Information par le consultant sur la confidentialité dont fait l'objet ce document.

SUIVI POST – BILAN : Un entretien de suivi à 6 mois vous est proposé pour analyser les écarts et vous apporter des réajustements si besoin. Ce rendez-vous est compris dans la prestation. Il a pour objectifs :

- Faire le point sur l'avancement des plans d'action et les difficultés (pour le projet),
- Adaptation des plans d'action par la mise en place d'actions correctives,
- Evaluation de l'impact du bilan et sa durabilité.

Vos formateurs :

Virginie BARAZER



Fondatrice et Dirigeante de CLADE Consulting, Virginie BARAZER accompagne les personnes en évolution professionnelle et en transition de carrière. Passionnée par l'humain, Virginie BARAZER est aujourd'hui coach professionnelle certifiée, consultante en gestion de carrière et formatrice. Elle s'appuie sur une expérience de plus de 15 ans en entreprise en gestion des ressources humaines auprès de TPE/PME/Start-ups. Dynamique et bienveillante, Virginie BARAZER a à cœur de vous aider à (re)donner sens à votre vie professionnelle et personnelle. Son sens de l'écoute, sa persévérance et son pragmatisme vous guideront vers un métier épanouissant.

Carole RUNSER – Consultante Indépendante Bilan de compétences – Paris et à distance



Après 20 ans passés dans le domaine de la communication, en qualité de Responsable Communication dans une grande agence parisienne, à l'aube de ses 40 ans, Carole réalise, un peu par hasard, son bilan de compétences. Et là grande surprise, ça a été une révélation, un moment précieux, comme un voyage intérieur que Carole recommande aujourd'hui à tout le monde. Suite à ce coup de foudre, elle se reconvertit et obtient la certification, pour à son tour accompagner aux transitions, via le bilan de compétences. « Je suis convaincue que chaque être humain a sa propre place dans le monde. Efficace et attentive, je vous accompagne au changement, dans la bienveillance et l'écoute active. Vous découvrirez votre propre chemin. Le bilan de compétences est un booster de confiance en soi, ce sont des outils adaptés à chacun, pour révéler votre potentiel, parfois enfoui au plus profond de vous-même. A bientôt ! »